

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 07 SEPTEMBRE 2015**

Présents : M. GAZZIERO, Maire,  
MM. BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjointes,  
Mmes CHARDONNET, GAURY, LE GALL, LE LAGADEC, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,  
MM. DULUC, MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : Mme PEDEBIBEN par M. BERNADET,  
M. BALANS par M. DULUC,  
M. ARDURAT par Mme BANOS,  
M. DUSSOULIER par M. GAZZIERO.

Excusé : M. TILLET.

Secrétaire de séance : M. MONIER.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 juillet 2015.

**RENTRÉE SCOLAIRE** :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la rentrée scolaire s'est bien passée avec l'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe et d'une 10<sup>ème</sup> classe.

Le bâtiment modulaire ALGECO, commandé le 16/06/2015, était fonctionnel au 31/08/2015. Il accueille la 9<sup>ème</sup> classe de 26 CM1.

L'inspectrice de Langon a indiqué à Monsieur le Maire, le jour de la rentrée, que Saint-Maixant et son école sont en « zone favorisée » d'après les critères d'environnement, d'enseignement et d'équipement. L'ouverture d'une 10<sup>ème</sup> classe (de maternelle) a donc été décidée dès le lendemain de la rentrée. La nouvelle répartition des élèves dans les 4 classes de maternelle est : 23 PS, 22 MS, 21 MS et 28 GS. Le dortoir est redevenu une salle de classe et le dortoir des petits est installé dans la salle polyvalente. L'ouverture de cette classe n'a pas entraîné de nouvelles dépenses : les enseignantes ont accepté qu'il n'y ait que 3 ATSEM pour les 4 classes de maternelles, il a simplement fallu aménager les heures pour l'entretien du soir.

**TRAVAUX SCOLAIRES** :

M. BERNADET donne le récapitulatif des travaux qui ont été réalisés cet été sur les bâtiments scolaires :

ALGECO : bâtiment, fondations, branchements, mobilier = 93.917,72€. Nous attendons l'installation WIFI. Deux dossiers de subvention sont en attente de réponse : Conseil Départemental (11.700€) et Réserve Parlementaire (6.000€).

Autres travaux : plafonds pour insonorisation des classes de primaire, sol souple dans la salle polyvalente, volets roulants d'une classe de maternelle, contrôle des jeux extérieurs et réfection du bardage du préau des maternelles.

### **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :**

Vente du Château Piquecaillou, 9.634m<sup>2</sup>, appartenant à la Société PIERRES ET TERRES, au prix de 327.150€

Vente d'une maison, située 24 Route de Malagar, 556 m<sup>2</sup>, appartenant à M. GOUSSE, au prix de 139.000€

Vente d'une maison, située 24 Route de Malagar, 543 m<sup>2</sup>, appartenant à M. GOUSSE, au prix de 135.000€

Vente d'une maison, située 19 Clos des Cerisiers, 775 m<sup>2</sup>, appartenant à M. CHAPY, au prix de 162.000€

Vente d'une maison, située 1 Domaine d'Addie, 704 m<sup>2</sup>, appartenant à M. GRELLETY, au prix de 198.000€

Vente d'une maison, située 121 Route de Gascogne, 1.054 m<sup>2</sup>, appartenant à M. BAILLET, au prix de 102.000€

Vente d'une maison, située, 72 Route de Gascogne, 1.560 m<sup>2</sup>, appartenant à la Société LA LANGUEDOCIENNE, au prix de 150.000 €

Vente d'un terrain, situé Allée de la Sérénité, 540 m<sup>2</sup>, appartenant à M. GAYE, au prix de 48.000€

Vente d'un terrain, situé à Signoret, 1.872 m<sup>2</sup>, appartenant aux Consorts MATHIEU, au prix de 41.000€

Vente d'un terrain, situé 23 Allée de la Sérénité, 1.016 m<sup>2</sup>, appartenant à la Société LALANDE MVP, au prix de 30.000€

Vente d'un terrain, situé 21 bis Route de Gascogne, 965 m<sup>2</sup>, appartenant à Mme MAGNI, au prix de 30.000€

Le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur ces biens.

### **ACHAT FONCIER :**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu Mme MAGNI/GANUCHAUD qui vend des terrains situés derrière la Mairie/Salle des Fêtes.

Le 1<sup>er</sup> projet de lotissement qu'elle avait présenté comprenait 15 lots. Pour son 2<sup>ème</sup> projet, elle ne prévoit que 10 lots et propose à la Commune 8.350 m<sup>2</sup> environ au prix de 15€ le mètre afin d'agrandir son espace communal. Accord du Conseil.

### **EMPLACEMENT RÉSERVÉ :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de M. PEREZ Jean-Claude concernant une demande de suppression de l'emplacement réservé n°4 (pour un bassin de rétention) sur une de ses parcelles située à Bergea.

La Commune n'a pas de projet immédiat dans ce secteur et un autre emplacement réservé est prévu sur un autre terrain plus au nord. Le Conseil donne son accord pour supprimer cet emplacement réservé n°4.

### **HEURES COMPLÉMENTAIRES :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que, dans le cadre d'un renforcement aux services techniques pour la période d'été, Mme Adeline WATA a effectué 52 heures complémentaires aux mois de juillet et août.

Accord du Conseil pour payer ces heures à l'indice habituel de Mme WATA.

**RENOUVELLEMENT CONVENTION DE MISE À DISPOSITION :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention de mise à disposition de Madame Agnès REGLAIN auprès de la Commune de Gironde-sur-Dropt, pour un temps de travail de 4,5 heures mensuelles, à compter du 01/09/2015 jusqu'au 15/07/2016.

Accord du Conseil.

**DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le déblocage des fonds de l'emprunt de 400.000€ sera réalisé le 15/09/2015. La première échéance de remboursement anticipé interviendra 30 jours après, soit le 15/10/2015. Il est donc nécessaire d'effectuer le virement de crédits suivant :

- du compte 2151-28 – Travaux de Voirie, au compte 1641- Emprunts = 25.000,00€

Accord du Conseil.

**REFONTE SITE INTERNET :**

Mme BANOS informe le Conseil que, suite à la demande de la Commission, un autre devis de 3.000€ a été reçu en Mairie pour la refonte du site Internet de la Commune. Une nouvelle demande a donc été adressée à M. MALARTIC qui présente un 2<sup>ème</sup> devis à 2.000€.

La présentation du futur site a été mise en ligne le temps d'un week-end. Le Conseil valide cette refonte et accepte le devis de 2.000€.

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le PCS de la Commune, établi depuis 2010, n'avait pas été mis à jour. M. PONCHATEAU a effectué la mise à jour le 19/08/2015 en modifiant les noms des élus, du personnel, des entreprises et des personnes isolées.

Le Conseil demande qu'une synthèse de ce document soit établie afin que chacun connaisse la procédure du dispositif de crise en cas de besoin d'opérations de secours sur le territoire de la Commune.

**TRAVAUX :**

M. BERNADET informe le Conseil que les travaux de voirie 2015 sont terminés.

Les sanitaires de la salle des fêtes sont opérationnels depuis le 04/09/2015. L'ensemble des travaux ne sont pas terminés il reste le remplacement des portes de l'entrée principale et la transformation des anciens sanitaires.

**REMERCIEMENTS SUBVENTIONS :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Mairie a reçu les remerciements pour le versement des subventions 2015 de la part des associations suivantes :

- INSERMECA
- PÉTANQUE LOISIR
- CLUB CANIN
- SECOURS CATHOLIQUE

**DEMANDE D'AVANCEMENT DE GRADE :**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Mme GAZZIERO Audrey faisant part de sa réussite à l'examen professionnel d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe et sollicitant une nomination sur ce poste.

Accord du Conseil pour créer un poste d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe à 35 heures.

**DÉGRADATIONS AU TERRAIN DE PÉTANQUE :**

M. BERNADET signale que le système d'éclairage du terrain de pétanque a été détérioré.

Le coffret a été vandalisé à deux reprises, faisant sauter l'ensemble de l'éclairage public.

La commande d'allumage a donc été installée dans la Cabane à René.

**CLUB DES BLÉS D'OR :**

M. ARDURAT, Président du Club du 3<sup>ème</sup> âge, redemande la possibilité d'occuper la petite salle à gauche de la scène pour ranger du matériel.

Le Conseil donne son accord uniquement pour le placard qui est dans cette pièce. Celui-ci pouvant être fermé à clef, mais pas la petite salle.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.